Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200076578-20251211-DE21CM111225-DE



Affaire n°21 à l'ordre du jour Année 2025

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre,**

Sur convocation en date du 4 décembre 2025, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, en la Salle de conseil de Dinan Agglomération (8 Bd Simone Veil – Dinan), sous la présidence de Monsieur Didier LECHIEN, Maire de DINAN.

**Membres en exercice** : 35

**ETAIENT PRESENTS :** Didier LECHIEN (Maire), René DEGRENNE (Maire délégué), Laurence LE DU-BLAYO, Bernard LAGREE, Chantal BOULOUX, Jacques TOUMINET, Brigitte BALAY-MIZRAHI, Olivier BOBIGEAT, Joëlle LE GUIFFANT, Didier DERU, Christine MASSART, Yannick HELLIO, Nathalie MALIDOR, Matthieu JOUNEAU, Cécile PARIS, Charles HOUZE, Odile MIEL-GIRESSE, Dominique ORHANT, Anne-Sophie GUILLEMOT, Maxime SACHET, Lydie PATRY, Philippe MORANT, Christelle BOUVIER, Patrick CRENAULT, Françoise DESPRES, Christiane SOQUET, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Soilihi ABOUDOU, Elisabeth GLOAGUEN.

**ETAIENT EXCUSES** : Guy BADOUAL (pouvoir à Yannick HELLIO), Sandra LE DREAN-SMEJKAL (pouvoir à Nathalie MALIDOR), David BRUNET (pouvoir à Anne-Sophie GUILLEMOT), Stella CORBES (pouvoir à Soilihi ABOUDOU), Jérémie MENAR (sans pouvoir), Gérard de MELLON (sans pouvoir).

**VOTANTS :** 33

**SECRETAIRE** : Maxime SACHET

* *

## RESSOURCES HUMAINES – Mise à jour du tableau des effectifs au 1er janvier 2026

Rapporteur : Anne-Sophie GUILLEMOT

Les effectifs des services municipaux sont en constante évolution (départs à la retraite, recrutements, promotions, démissions, mise en stage, etc...) et il est nécessaire de mettre à jour le tableau des emplois et effectifs régulièrement.

La proposition concerne la modification d'emplois existants. Pour une mise en conformité des postes occupés avec les fonctions exercées par les agents, il est proposé de supprimer deux postes d'adjoints techniques (catégorie C – filière technique) et de créer deux postes d'adjoints du patrimoine (catégorie C – filière culturelle) au 1er janvier 2026.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200076578-20251211-DE21CM111225-DE



*
* *

Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L.313-1 ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Considérant la nécessité de créer les différents emplois en raison des motifs évoqués ci-dessus ;

Considérant l'inscription des crédits correspondants au budget,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

1. **D'APPROUVER** la suppression de deux postes d'adjoints techniques (catégorie C – filière technique) et la création de deux postes d'adjoints du patrimoine (catégorie C – filière culturelle) au 1er janvier 2026 et de modifier le tableau des emplois en conséquence ;

2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent.

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire,
Didier LECHIEN

